



Delai de signature du contrat de vente d'un appartement

Par **dominique**, le **21/07/2008** à **22:35**

J'ai réservé un appartement en l'état futur d'achèvement et ai signé le contrat de réservation en octobre 2007. La signature du contrat définitif de vente devait intervenir fin mars 2008, avec livraison du bien fin 2009.

A ce jour, le contrat n'est toujours pas signé et la livraison aura 3 mois de retard.

Quels sont mes recours éventuels ? Puis-je prétendre à une indemnisation pour préjudice dans la mesure où je vais avoir à payer un loyer en même temps que mon amortissement de prêt aura démarré ?

Merci.